



18 décembre 1990 – 18 décembre 2018

Appel pour l'égalité des droits & la justice sociale

Le 18 décembre 1990, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté « La convention internationale de protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille ». Cette convention représente une avancée qualitative dans le référentiel juridique international. Or, depuis cette date, l'ensemble des pays riches ne l'ont pas ratifiée ainsi que certains pays du Sud. Mieux, ils ont trouvé le moyen de la contourner à travers le Pacte Mondial des Migrations, dites « sûres, ordonnées et régulières » (PMM), qu'ils viennent de signer à Marrakech le 10 décembre dernier. Ce pacte marginalise la convention ; il est axé sur le sécuritaire plus que sur la protection des droits humains des migrantes et des migrants et, dans une certaine mesure, il légitime les centres de rétention même pour les enfants.

Toutes ces mesures ne font pas écho aux engagements en termes de droits humains contenus de manière générale dans les Pactes internationaux et surviennent alors que les migrantes et les migrants paient de leurs vies les bouleversements géopolitiques, climatiques et environnementaux, victimes par milliers d'exodes, de déracinement, de rejet et de racisme de toute forme, alors que plusieurs milliers périssent dans les déserts, en Méditerranée et dans les traversées périlleuses des frontières de plus en plus meurtrières. Nous vivons une période de régression de nos droits à toutes et tous et de concession aux Etats et gouvernements les plus réactionnaires de la planète, qui font de la surenchère sur le dos des migrants et s'affranchissent des droits fondamentaux.

Ce qui semblait inimaginable, il y a encore quelques années, est devenu quotidien : dans les pays industrialisés des milliers d'enfants sont emprisonnés dans des conditions inhumaines, victimes de "traitements inhumains et dégradants" allant dans l'atteinte à "l'intérêt supérieur de l'enfant", deux expressions présentes dans la Convention européenne des droits de l'homme, alors qu'ils devraient être entouré de leurs proches et avoir la possibilité d'exercer leur droit à l'éducation. Toutes nos condoléances et nos pensées vont à la famille de Jakelin Caal, cette fillette de sept ans, morte le 6 décembre 2018, quelques heures après son incarcération par les garde-frontières américains dans un centre de rétention. Elle est décédée de déshydratation et d'un état de choc.

Nous ne pouvons pas être des témoins passifs. Il est urgent de nous mobiliser pour faire cesser ces hémorragies de vies humaines, d'imposer une nouvelle approche des questions migratoires, et de résister aux politiques racistes et xénophobes qui transforment les victimes en responsables des désordres du monde.

Nous, associations et organisations signataires, appelons à l'occasion de cette journée internationale des migrantes et migrants à :

- la signature de tous les Etats de la convention de protection des travailleurs migrants et leur famille, ainsi que le respect des modalités de son application ;
- la mobilisation mondiale pour que les politiques de militarisation et d'externalisation des frontières, responsables de milliers de morts, s'arrêtent immédiatement ;
- la fin immédiate de l'enfermement des personnes migrantes et particulièrement la séquestration des enfants.



18 décembre 1990 – 18 décembre 2018 **Appel pour l'égalité des droits & la justice sociale**

POUR :

- que les gigantesques moyens financiers mis à la disposition des programmes de surveillance et de contrôle des frontières soient affectés à un accueil digne des personnes réfugiées, migrantes, demandeurs et demandeuses d'asile,
- que la liberté de circulation et d'installation soit mise en œuvre à travers le monde et qu'elle ne soit pas un privilège en sens unique en faveur des pays riches.

Nous appelons l'ensemble des forces démocratiques, de progrès et de solidarité aussi bien en Europe qu'au Maghreb et ailleurs dans le monde à se joindre aux initiatives de rassemblements et de débats organisés ce 18 décembre 2018, pour l'égalité des droits et la justice sociale pour toutes et tous.

PREMIERS SIGNATAIRES :

- La plateforme Euro-Marocaine Migration Développement Démocratie et Citoyenneté
- Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux – FTDES- Tunisie
- Comité pour le Respect des libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie – CRLDHT
- Collectif algérien en France ACDA – (Agir pour le changement et la démocratie en Algérie)
- EMCEMO – Amsterdam
- Association NA'OURA – Bruxelles
- Immigration Développement Démocratie (IDD) – France
- Association des Marocains en France (AMF)
- Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF)
- CEDETIM
- IPAM
- Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR)
- Comité de Vigilance pour la Démocratie en Tunisie – Belgique
- Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie (ACORT)
- AIDDA
- Collectif Culture Citoyenneté (Collectif 3 C)
- Association des Familles des Prisonniers et Disparus Sahraouis (AFAPREDESA)
- Association des Tunisiens en France (ATF)
- Espace Farabi – Paris
- Association Tunisienne de Défense des Droits de l'Enfant (ATDDE)
- Forum des Alternatives Maroc (FMAS)
- Observatoire Marocain des libertés Publiques
- Confédération Générale des Travailleurs Mauritanien (CGTM)
- Association des Tunisiens de l'Isère Citoyens des Deux Rives (ATI-CDR), Grenoble
- Réseau Euro-Maghrébin Citoyenneté et Culture (AEMCC)
- Association Tunisienne de Prévention Positive (ATP+)
- Altercarto
- Union Juive Française pour la Paix (UJFP)
- Comités pour le Développement et le Patrimoine (CDP)
- Association des amis de Bouazizi
- Coordination contre le racisme et l'islamophobie
- Organisation démocratique des Travailleurs Immigrés au Maroc (ODT-I)
- Association de Défense des Droits de l'Homme au Maroc (ASDHOM-France)
- Union des Tunisiens pour une Action Citoyenne (UTAC)
- Association des Tunisiens du Nord de la France (ATNF)
- Association Démocratique des Tunisiens en France (ADTF)
- CSP 92
- Centro de Atencion a la Familia Migrante Indigena Tlaxcala, Mexico



18 décembre 1990 – 18 décembre 2018 **Appel pour l'égalité des droits & la justice sociale**

- Fédération des associations de solidarité avec tous-te-s les immigré-e-s (FASTI)
- Transnational Migrant Platform Europe (TMP-E)
- SOS Migrant, Belgique
- Comité du 21 Mars contre le racisme, Pays-Bas
- RESPECT Network Europe
- Collectif contre l'Islamophobie et la discrimination, Pays-Bas
- Aknaray, Pays-Bas
- Conseil des Marocains d'Amsterdam

SIGNATURES À TITRE PERSONNEL :

- Bertrand Badie, *professeur émérite des Universités à Sciences po Paris*
- Hana Jaber, *chercheuse, spécialiste des migrations, Arab Reform Initiative, Paris*
- Gustave Massiah, *économiste*
- Abdelkrim Belguendouz, *Universitaire à Rabat, chercheur en migration*
- Raouda FAOUEL, *militante associative et politique MCTF*
- Marguerite Rollinde, *militante associative*
- Gilles Monceron, *historien*
- Marie-Christine Vergiat, *députée européenne*
- Louis Weber, *éditeur*
- Pedro Vianna, *membre du Conseil Scientifique de Migrations société, poète, homme de théâtre*
- Patrick Braouezec, *membre honoraire du Parlement*
- Vincent Genestet, *consultant à la retraite*
- Jean-Philippe Milesy, *délégué Rencontres sociales*
- Patrice Leclerc, *maire de Gennevilliers*
- Ben Zina Hédi, *retraité, membre de l'UTS Le Mans*
- Sonia Dayan-Herzbrun, *sociologue, professeur émérite à l'Université Paris Diderot, Paris 7*
- Catherine Samary, *économiste*
- Jean Bellanger, *membre de la CGT*
- Mohsen Dridi, *militant associatif*
- Benjamin Joyeux, *co-fondateur du Rassemblement des Ecologistes pour le vivant*
- Saloua Guiga, *enseignante retraitée, militante féministe, Tunis*
- Jean Franville, *Verdun*
- Yoro Bi Ta Raymond, *SG Synpa-Msu, Centrale Syndicale Humanisme, Côte d'Ivoire, membre de la Confédération Syndicale Internationale*
- Mayo Rodriguez, *militante associative*
- François Beaujolin, *militant associatif*
- Louis Adam, *Expert comptable et commissaire aux comptes retraité*
- Maître Ghechir Boudjema, *Expert droits humains*
- Mohamed Salah Ben Aïssa, *professeur émérite de droit public (Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis)*
- Brigitte Azma-Peyret, *avocate honoraire*
- Abderrahim Afarki, *Bibliothécaire, Paris*
- Ramzi Oueslati
- Daniel Guerrier, *retraité actif*
- Alima Boumediene Thiery, *avocate*
- Claude Szatan, *militant de la solidarité internationale (CEDETIM)*
- Pascal Le Brun, *LFI 69*
- Ismail Mondher, *chercheur en sociologie du développement, militant associatif*
- Farouk Belkeddar
- Azzedine et Suzanne Guellouz, *universitaires*

CONTACTS ET INFORMATIONS :

Secrétariat de la plateforme MDDC :
abdallah.zniber@wanadoo.fr | driss.elkorchi@skynet.be | info@emcemo.nl
0031-20-4288825